



Mairie de Saint-Paul – Flaugnac

Mairie Annexe de Saint Paul de Loubressac

475 rue des écoliers

46170 SAINT-PAUL – FLAUGNAC

Tél. Flaugnac : 05 65 21 97 06

Tél. St Paul : 05 65 21 93 34

mairie@saintpaulflaugnac.fr

Aux Parents d'élèves de la commune

A Saint-Paul – Flaugnac, le 19 mai 2026

Réf. : 2026-05/058

Objet : Organisation de l'école pour la rentrée scolaire 2026

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que Mme la Directrice de l'Académie des services de l'Education Nationale du Lot a acté la fermeture d'un poste à l'école de St Paul début avril suite à une baisse des effectifs, une nouvelle organisation sera mise en place à compter de la rentrée scolaire 2026.

Plusieurs scénarios ont été étudiés par la mairie, et le conseil municipal après concertations avec les enseignants et sur les conseils de l'inspectrice de l'Education Nationale, a décidé de maintenir 2 classes sur le site de Flaugnac et 1 classe sur le site de St Paul.

Une nouvelle organisation sera mise en place à compter de la rentrée scolaire 2026 :

- une classe maternelle avec 22-23 élèves – Madame ALAUX + 1 ASTEM
- une classe regroupant les élèves de CP et CE1 avec 20 élèves – Madame VERHAGEN.

Concernant l'école élémentaire de Saint Paul de Loubressac, une seule classe sera constituée, regroupant les niveaux CE2, CM1 et CM2 avec 19 élèves. Cette classe sera assurée par Monsieur JOSEPH, qui a exprimé le souhait de rester en poste, dans le contexte du départ de Monsieur RUMEAU suite à sa demande de mutation. Ce dernier souhaite se rapprocher du département de l'Aveyron pour des raisons familiales.

Monsieur JOSEPH sera accompagné dans ses missions, par Emilie CUBAYNES AESH dans la classe, pendant 2 jours et pour les 2 autres jours, d'une personne employée communale afin d'assurer dans les meilleures conditions l'apprentissage et l'accueil des élèves.

La classe inutilisée sera une opportunité pour enrichir l'ALAE (coin calme/lecture ; coin créatif / arts plastiques / coin jeux de société / coin construction / manipulation ainsi qu'un lieu complémentaire de la classe de CE2 CM1 CM2 (pouvant servir de salle d'arts plastiques, de lecture, de sciences, de travaux scolaires divers...)).

Soyez assurés que l'ensemble des acteurs mobilisés reste pleinement engagé pour garantir la qualité de l'enseignement et le bien-être des enfants.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Mairie

